

**Article 27 - Volley-ball**, douze joueurs au maximum doivent être inscrits avant la rencontre sur la feuille de match. Les rencontres de volley-ball sont disputées au meilleur des cinq sets avec arrêt après le 3<sup>ème</sup> set gagné. Le set est acquis à l'équipe distançant son adversaire de deux points à partir du 15<sup>ème</sup> point marqué pour le cinquième set.

**Article 28 – Tennis**: Participation obligatoire d'un financier pour le simple et le double.

**Féminin**, chaque équipe se compose de 2 joueuses minimum, 4 joueuses maximum. Les rencontres sont disputées de deux simples et un double. 2 joueuses (sans restriction de rang dans le classement) choisis parmi les 2 ou 4 joueuses peuvent jouer le double. Les matchs gagnés en simple et en double valent un point.

**Masculin**, chaque équipe se compose de 3 joueurs minimum, 5 joueurs maximum. Les rencontres sont composées de 3 simples et 1 double. 2 joueurs (sans restriction de rang dans le classement) choisis parmi les 3 ou 5 joueurs peuvent jouer le double. Les matchs gagnés en simple et en double valent un point. En cas d'égalité de victoire après les 3 simples et le double (2-2), un nouveau double sera disputé afin de départager les 2 équipes sous forme de super tie-break. Tous les joueurs figurant sur la feuille de match peuvent composer l'équipe formée de deux joueurs. Ce super tie-break sera gagné par l'équipe qui obtient 10 points à condition qu'il y ait au minimum un écart de 2 points (10/8, 11/9, 13/11,...). Tous les joueurs et joueuses sont financiers mais possibilité d'incorporer un ou une apparenté(e) et/ou extérieurs (voir tableau article 9). Dans le cas où l'équipe comporterait des joueurs classés, ceux-ci joueraient dans l'ordre de leur classement. Tous les matches se déroulent en deux sets gagnants.

**Article 29 - Basket-ball**, dix joueurs au maximum doivent être inscrits avant la rencontre sur la feuille de match. **Pas de possibilité d'incorporer une ou plusieurs féminines.** Avant la rencontre, en cas de contestation, chaque équipe désigne un représentant pour occuper les fonctions de **marqueur ou de chronométreur qui sont attribuées par tirage au sort.** Les rencontres se déroulent suivant le règlement en vigueur de la Fédération Française de Basket-Ball.

**Article 30 – Tennis de Table**, les rencontres sont disputées suivant la formule adoptée pour les championnats par districts : équipes de 4 joueurs dont chacune rencontre individuellement chaque équipier adverse, soit au total : 16 matches. En cas d'égalité de victoires en fin de partie, un match supplémentaire de double départage les deux équipes.

**Article 31 - Hand-Ball**, douze joueurs au maximum peuvent être inscrits avant la rencontre sur la feuille de match. Les rencontres se déroulent suivant le règlement de la F.F. de Hand-Ball.

**Article 32 – Football: Nombre de joueurs :**

Chaque équipe se compose de 7 joueurs dont 1 gardien de but. Chaque équipe peut présenter 7 joueurs, plus 3 remplaçants soit 10 joueurs. Il n'y a pas de quota pour les financiers ou apparentés. Un seul extérieur est accepté ; Ceux-ci peuvent entrer à n'importe quel moment de la partie, à condition d'attendre un arrêt de jeu et de se présenter à l'arbitre. Les joueurs remplaçés peuvent continuer à participer à la rencontre.

**Le hors-jeu**: La règle du hors-jeu s'applique dans la zone des 13 mètres adverse.

**Fautes et comportement anti-sportif**: Interdiction de faire des TACLES . Le tacle est sanctionné d'un coup franc direct. Carton jaune correspond à l'exclusion pour tout le match en cours. Possibilité de jouer le prochain match. Carton rouge correspond à l'exclusion pour la durée de la compétition. Le pénalty est exécuté à une distance de 9 M du but.

**La rentrée de touche**: Elle est effectuée à la main et un but ne peut pas être marqué.

**Article 33 – Pétanque** : Chaque partie en 13 points peut être jouée par 3 joueurs choisis parmi les 4 inscrits sur la feuille de match. Les 3 joueurs pourront être différents à chaque partie. En revanche aucun remplacement de joueur ne pourra avoir lieu en cours de partie. Toutes les équipes se rencontrent sous la formule championnat, Si 2 ou plusieurs équipes sont à égalité la priorité est donnée selon la manière suivante :

- 1/ le résultat particulier du match entre ces associations départage les équipes concernées,
- 2/ le point-avantage pris sur l'ensemble des rencontres de la poule,
- 3/le point-avantage sur l'ensemble des matchs entre les équipes concernées à égalité (par exemple association A : 13/7, 13/6 et 9/13 soit +9 avec +35 et association B : 7/13,13/7, 13/4 soit +9 avec +33 donc association A vainqueur),
- 4/ en cas d'égalité parfaite un match supplémentaire départagera les équipes.

**4 équipes qualifiées pour la Finale en mai formule championnat.**

**Article 34 – Golf**: Les équipes peuvent être composées de quatre joueurs ou joueuses (2 pour les simples et 2 pour le double), 2 simples en match play brut dans l'ordre des classements des 2 meilleurs joueurs ou joueuses avec obligation d'un financier. 1 double en match play brut (2 autres joueurs dont 1 financier obligatoirement en formule Scramble)

**Cas particulier** : Composition des équipes : Exemple Joueur 1(Extérieur) index 13, Joueur 2 (Ayant-Droit) index 16, Joueur 3 (Financier) index 18 et Joueur 4 index 30. **Dans ce cas** : Formation obligatoire de l'équipe Joueur 1 et Joueur 3 jouent les simples et Joueur 2 et 4 jouent le double. Un apparenté peut incorporer l'équipe. Participation obligatoire d'un financier pour un simple et le double. 1 point par rencontre : en cas d'égalité de points à l'issue des 3 rencontres, la rencontre en double est décisive (si match nul au double: départage par le trou 18 du double puis 17, 16, 15...). A l'issue de chaque simple (match play), si les joueurs sont à égalité à la fin du parcours, chaque joueur marque 0,5.

**Boules de départs**: Femmes : boules rouges - Hommes : boules jaunes

**Article 35 – Badminton**: Les équipes peuvent être composées de deux joueurs et une joueuse choisis parmi les 5 (3 hommes, 2 dames) participants inscrits sur la feuille de match. Les rencontres sont composées de 4 simples homme distincts selon ordre du classement ou rencontres différentes si pas de classement (1<sup>ère</sup> rotation composée de 2 simples homme et 2<sup>ème</sup> rotation composée de 2 simples homme), 1 simple dame 1 double homme et 1 double mixte. Les matchs gagnés en simple et en double valent un point. Tous les joueurs et joueuses figurant sur la feuille de match peuvent participer aux rencontres. Participation obligatoire d'un financier pour le simple et le double et le double mixte. Dans le cas où l'équipe comporterait des joueurs classés, ceux-ci joueraient dans l'ordre de leur classement. Les rencontres entre 2 joueurs classés se jouent avec des volants plumes (sauf accord des deux joueurs pour jouer en plastique). Pour une rencontre entre un joueur classé et un joueur non classé, le choix revient au joueur non classé. Tous les matchs se déroulent au meilleur des 3 sets en 21 points (2 points d'écart) : le joueur qui, le premier remporte 2 sets, gagne le match.

**FORMATION DES EQUIPES ET QUALIFICATION DES JOUEURS**

Les équipes peuvent être composées :

- 1°/ d'**agents financiers** ainsi que d'agents retraités des Finances,
- 2°/ dans la limite des quotas par discipline, de joueurs **apparentés financiers**, à savoir : conjoints, concubins -enfants de fonctionnaires des Finances (limite d'âge fixée par les règlements de la fédération affinitaire) - ascendants-collatéraux (pères et mères, frères et sœurs d'agents financiers).

- 3°/ dans la limite des quotas par discipline, de **joueurs extérieurs**, à savoir : de joueurs n'appartenant pas à une administration financière.

Tout changement dans les conditions de qualification énumérées ci-dessus remet automatiquement en cause la validité de la participation du joueur.

En conséquence, les états Modèle AD correspondants doivent être immédiatement retournés au Bureau des Sports pour mise à jour.

Discipline	Quota Financiers <sup>(1)</sup>	Quota conjoints, pères, mères, fils, filles, frères	Quota Extérieurs <sup>(2)</sup>
Football à 7	Illimité	Illimité	1
Tennis (masculin féminin)	Illimité	1	1
	ou		
Pétanque (masculine féminine)	Illimité	2	0
	Illimité	1	1
Tennis de Table	ou		
	Illimité	2	0
Tir Sportif	Illimité	1	1
	ou		
Badminton	Illimité	2	0
	Illimité	1	1
Golf	ou		
	Illimité	2	0
Volley (masculin féminin)	Illimité	Illimité	1
Basket (masculin féminin)	Illimité	Illimité	1
Handball	Illimité	Illimité	1

(1): participant financier obligatoire

2): Pour le TENNIS MASCULIN, TENNIS FEMININ, TENNIS DE TABLE, la PETANQUE MASCULINE, PETANQUE FEMININE, le TIR SPORTIF, le GOLF et le BADMINTON , tous les joueurs doivent appartenir à l'Administration des Finances, mais il y aura possibilité d'incorporer dans l'équipe un ou deux apparentés (conjoints, père, mère, frère, sœur, fils ou fille). Possibilité d'incorporer un extérieur si, et seulement si, celui-ci est adhérent à l'ATSCAF depuis plus de 3 ans (les 3 dernières années) ou, s'il possède une licence entreprise dans l'association financière (FSGT, UFOLEP...). (Voir quota article 9 tableau). Une joueuse peut être admise en TENNIS DE TABLE, PETANQUE et TIR si le règlement de la Fédération le permet.



19h00

Remise des prix dans l'amphithéâtre du Centre Omnisports (au-dessus de la réception) suivi d'un apéritif offert aux officiels et aux joueurs au bar du centre.

20h00

Repas servi au réfectoire



### IMPORTANT

Comme vous pouvez le constater le programme de notre journée est très chargé, aussi il est demandé aux arbitres et joueurs de bien respecter les horaires prévus.



Le samedi matin, arrivée du train Intercité à Vichy n° 5951 à 09h51.

Le dimanche matin, retour vers la gare de Vichy avec un départ du car à 07h30 (départ train Intercité de Vichy n° 5962 à 09h04).

En cas de problème vous pouvez contacter :

**Mr GARCIA 06 74 34 00 28**

**ou**

**Mr JARRY 06 84 15 47 75**

14h00 **Badminton:**

Salle B Centre Omnisports

**ATSCAF Char.-Maritime / ATSCAF Côte d'Opale**

14h00 **Tennis de Table:**

Salle B Centre Omnisports

**ATSCAF C.S.M.F 1 Paris / ATSCAF Moselle**

14h00 **Basketball:**

Gymnase des Ailes, situé à 1.5km du centre Omnisports.

**ATSCAF Rhône / ATSCAF Douanes de Lille**

***Prévoir 2 jeux de maillots par équipe ou entente préalable***

14h00 **Golf:**

Golf du Sporting de Vichy

**ATSCAF Haute-Garonne / ATSCAF Gironde**

14h30 **Football:**

Stade du Centre Omnisports de Vichy  
Terrain N°9 - ½ Finale et Finale

**ATSCAF:**

**Seine-Maritime - Yonne - Douanes de Roissy - Nord**

***Prévoir 2 jeux de maillots par équipe ou entente préalable***

15h30 **Volley Masculin:**

Salle A du Centre Omnisports  
(dès le match de volley féminin terminé)

**ATSCAF USAC Angers / ATSCAF Paris**

16h00 **Handball:**

Gymnase des Ailes, situé à 1.5km du Centre Omnisports.

**ATSCAF Hérault / ATSCAF Côte d'Opale**

***Prévoir 2 jeux de maillots par équipe ou entente préalable***

**Samedi 14 mai 2022**

## **COUPE NATIONALE INTERFINANCES**

Sous la présidence d'honneur de :

Monsieur le Président de la République,  
de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances.

### **EPREUVES FINALES**

Centre Omnisports de Vichy BP 62677 03206 Vichy cedex

**11h45 Repas au centre Omnisports**

### **Début des rencontres**

13h30 **Tennis Masculin et Féminin:**

Courts couverts ou extérieurs du Sporting Vichy  
(terre battue)

contact Mr GARCIA 06 74 34 00 28

**Homme:**

**ATSCAF Rhône / ATSCAF Paris**

**Femme:**

**ATSCAF Loiret / ATSCAF Côte d'Or**

13h30 **Pétanque Masculine et Féminine:**

Terrains dans la communauté d'agglomération  
de Vichy (à déterminer).

Formule Championnat où toutes les équipes se rencontrent.

**Homme:**

**ATSCAF: Moselle 2 - Drôme/Ardèche 1 - Aisne 2 - Aude 1**

**Femme:**

**ATSCAF: Côte d'Opale - Var - Cher - Tarn 1**

13h30 **Volley Féminin:**

Salle A du Centre Omnisport

(dès le match de volley masculin terminé)

**ATSCAF Isère / ATSCAF Paris**